

**Sujet :** [INTERNET] Enquêtes sur les servitudes radios électriques

**De :** Antoine Grazilhon <antoine.grazilhon@gmail.com>

**Date :** 18/10/2023 11:24

**Pour :** pref-participation-public@charente-maritime.gouv.fr

A l'attention du commissaire enquêteur

En réponse à l'enquête d'utilité publique sur les ondes radioélectriques .

Lieu de résidence : quartier le port nord 17450 Fouras

Bonjour ,

Je profite de l'occasion de cette enquête pour signaler l'impossibilité de recevoir sur mon lieu de résidence un signal correct au niveau du réseau hertzien . Il en est de même pour la réception des ondes radio . La seule possibilité pour palier à cela impose de passer par une box avec les inconvénients que cela entraîne.

Très bonne journée,

A.G

Envoyé de mon iPad